



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### PROVINCE DE QUÉBEC

### MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

### MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 17 janvier 2019 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Madame Alison Drylie, Directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente, agit comme greffière.

Absent :

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2019
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 DÉCEMBRE 2018
4. ADMINISTRATION ET FINANCES
  - 4.1. APPROBATION DES COMPTES
  - 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
  - 4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES
  - 4.4. ADHÉSION À ÉCOCORRIDORS LAURENTIENS
  - 4.5. EMPLOIS ÉTÉ CANADA
  - 4.6. PAIEMENT À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES 4 PÔLES
  - 4.7. COMPOSITION DU COMITÉ RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES
  - 4.8. CESSION DE L'UTILISATION DE L'ÉCOCENTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LES CITOYENS DU SECTEUR SUD DE LA MUNICIPALITÉ
  - 4.9. RADIATION DE TAXE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS EN 2018 POUR LE MATRICULE 2981\_57\_6109\_00\_0000
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. TRANSPORT ET VOIRIE
  - 6.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION
  - 6.2. TRAVAUX SALLE DE DOUCHE 2<sup>E</sup> ÉTAGE
7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
  - 7.1. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-01 SUR L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS AVEC DISPENSE DE LECTURE
8. LOISIRS ET CULTURE
9. VARIA
10. DOCUMENTS DÉPOSÉS
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE LA SÉANCE



## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2019

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h39.

No de résolution  
ou annotation

2019-01-01

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU le projet d'ordre du jour ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :  
QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

### 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-01-02

#### 3.1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 DÉCEMBRE 2018

ATTENDU que les membres ont tous reçu les projets de procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 13 décembre 2018 joints à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

QUE les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 13 décembre 2018 soient approuvés tels que rédigés.

2019-01-03

### 4. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 4.1. APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU le dépôt de la liste des comptes déposée par le secrétaire-trésorier qui certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir ces dépenses au montant total de 95 640.04 \$.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	Du 15 déc. 2018 au 17 janv. 2019	70 899.09 \$
Déboursés	Du 15 dec. 2018 au 17 janv. 2019	24 713.95 \$

#### 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Aucun transfert ce mois-ci.

#### 4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES

2019-01-04

#### 4.4. ADHÉSION À ÉCOCORRIDORS LAURENTIENS

ATTENDU QUE la mission de l'organisme Éco-Corridors Laurentiens est de relier le parc national d'Oka au parc national du Mont-Tremblant par un réseau d'écocorridors et d'aires protégées interconnectées traversant le territoire des Laurentides;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles a comme volonté de favoriser la protection de ses milieux naturels;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par Corina Lupu et unanimement résolu :



2019-01-05  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

QUE la municipalité devienne membre d'ÉcoCorridors Laurentiens pour l'année 2019 moyennant des frais de 150 \$.

### 4.5. EMPLOIS ÉTÉ CANADA

ATTENDU l'appel de propositions du programme Emplois été Canada pour 2019;

ATTENDU QUE la date limite pour demander une subvention est le 25 janvier 2019;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate la directrice générale, Alison Drylie, à procéder à la demande de subventions auprès d'Emploi été Canada pour l'embauche de deux ressources, dont une au niveau du soutien à l'administration et l'autre en urbanisme, environnement et plein air.

2019-01-06

### 4.6. PAIEMENT À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES 4 PÔLES

ATTENDU l'entente signée le 29 août 2018 entre la municipalité et la Coopérative de solidarité des 4 Pôles concernant une aide financière maximale de 20 000 \$ pour les opérations de la navette fluviale pendant la saison estivale 2018;

ATTENDU QU'une facture finale au montant de 8 195.40 \$ a été transmise à la municipalité le 10 décembre 2018 pour les frais encourus entre le 14 septembre 2018 et la fin des opérations;

ATTENDU QU'un premier versement au montant de 16 000.49 \$ avait été versé en août 2018;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise un paiement final d'un maximum de 3 999.51 \$ comme stipulé à l'entente intervenue entre la municipalité et la Coopérative de solidarité des 4 Pôles le 29 août dernier;

QUE le conseil souhaite recevoir avant le versement du paiement final un bilan financier final de l'été 2018 indiquant les dépenses et revenus générés dans le cadre de l'opération de la navette fluviale.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire	x			
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4			x	
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6			x	

2019-01-07

### 4.7. COMPOSITION DU COMITÉ RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES

ATTENDU QUE le comité ressources humaines et affaires juridiques est actuellement composé du maire, trois conseillers municipaux, du conseiller en ressources humaines Me Raynald Mercille et de la directrice générale et qu'il y a lieu de revoir à la baisse le nombre de membres;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :



No de résolution  
ou annotation

2019-01-08

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

QUE la composition du comité Ressources humaines et affaires juridiques pour l'année 2019 regroupe les membres suivants :

- René Pelletier, maire
- Alison Drylie, directrice générale et secrétaire-trésorière
- Daniel Filiatrault, conseiller municipal
- Claude Pariseau, conseiller municipal
- Me Raynald Mercille, conseiller en ressources humaines

Et que son mandat demeure inchangé tel que prescrit par la résolution 2017-12-2102.

### 4.8. CESSION DE L'UTILISATION DE L'ÉCOCENTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LES CITOYENS DU SECTEUR SUD DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE les citoyens du secteur sud de la municipalité avaient l'autorisation d'apporter leurs matériaux à l'écocentre de la municipalité de Wentworth-Nord moyennant des coûts à l'usage de 25 \$ au verge cube;

ATTENDU QUE les coûts annuels de cet usage étaient ne dépassaient pas 1 500 \$ annuellement à la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord a transmis en décembre 2018 la résolution 2018-12-462 à l'effet qu'en 2019, la municipalité de Lac-des-Seize-Îles serait facturée au même montant que les citoyens de Wentworth-Nord pour les coûts de gestion et d'opération de l'écocentre, soit de 25 \$ par unité d'évaluation, logement et/ou dresse civique et un montant de 5 \$ par unité d'évaluation composée d'un ou plusieurs terrains vacants, et que cette nouvelle forme de facturation augmenterait donc les coûts de l'utilisation de l'écocentre par le secteur sud à 4 150 \$ par année;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil signifie à la municipalité de Wentworth-Nord qu'il ne renouvellera pas son entente en 2019 concernant l'utilisation de son écocentre municipal;

QUE le conseil donne l'autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière Alison Drylie d'entreprendre des démarches avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) afin d'ajouter des écocentres mobiles à la marina Sud dans le but de remplacer le service d'écocentre pour les citoyens du secteur sud de la municipalité.

2019-01-09

### 4.9. RADIATION DE TAXE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS EN 2018 POUR LE MATRICULE 2981\_57\_6109\_00\_0000

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule 2981\_57\_6109\_00\_0000, M. André-Philippe Hébert, a obtenu un permis de démolition d'un bâtiment suite à l'acquisition d'un terrain en 2017, et que ce permis n'a pas été fermé par la municipalité en décembre 2017 suite à la démolition dudit bâtiment;

ATTENDU QUE le propriétaire du matricule 2981\_57\_6109\_00\_0000 a eu une charge portée à son compte de taxes 2018 pour les matières résiduelles de 260 \$, malgré le fait que le lot ne contenait plus de propriété;

ATTENDU QUE depuis le permis a été fermé et que les informations ont été transmises à Évimbec, apportant les corrections nécessaires au matricule 2981\_57\_6109\_00\_0000;

ATTENDU QU'il y a lieu de radier la taxe sur les matières résiduelles de 260 \$ ainsi que les intérêts de 14.88 \$ et pénalités de 2.54 \$ afférents;

Par conséquent,

IL EST DUMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :



No de résolution  
ou annotation

2019-01-10

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

QUE le conseil autorise la radiation de la taxe de matières résiduelles de 260 \$, des intérêts de 14.88 \$ ainsi que des pénalités de 2.54 \$ au compte de taxes 2018 du matricule 2981\_57\_6109\_00\_0000.

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6. TRANSPORT ET VOIRIE

#### 6.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles approuve les dépenses d'un montant de 6 320 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2019-01-11

#### 6.2. TRAVAUX SALLE DE DOUCHE 2<sup>E</sup> ÉTAGE

ATTENDU QUE la subvention octroyée dans le cadre du Fonds de développement des territoires pour l'aménagement d'une salle d'exercices prévoyait aussi l'installation d'une douche;

ATTENDU QUE pour compléter le projet d'aménagement de la salle d'exercice et obtenir le versement de la deuxième tranche de la subvention, ce projet doit être réalisé dans les plus courts délais;

POUR CES MOTIFS,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer les contrats suivants suite à la réception des devis détaillés :

- Pompe Plomberie Saint-Sauveur pour l'installation de la salle de douche pour un montant maximal de 8 000 \$;
- Benchmark 1994, Entrepreneur électricien pour la pose d'un panneau électrique au 2<sup>e</sup> étage pour un montant maximal de 1 700 \$.

### 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

#### 7.1. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-01 SUR L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS AVEC DISPENSE DE LECTURE

La conseillère France Robillard Pariseau donne un avis de motion à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera soumis pour adoption le règlement 2019-01 portant sur l'entretien et l'occupation des bâtiments.

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture complète.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### 8. LOISIRS ET CULTURE

### 9. VARIA

- Sondage pour le futur complexe sportif : Le maire René Pelletier invite les citoyens à compléter le sondage sur le futur complexe sportif de la MRC des Pays-d'en-Haut dont le lien se trouve sur le site Internet de la municipalité.

### 10. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Lettre datée du 15 novembre 2018 de la Commission municipale du Québec sur les vérifications (audits) de conformité et d'optimisation des ressources
- Accusé de réception du MAMH du relevé des déclarations des intérêts pécuniaires 2018
- Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
- Règlement 368-2018 : MRC - Traitement des élus
- Règlement 371-2018 : MRC - Calendrier des séances ordinaires de la MRC
- Règlement 372-2018 : MRC - Code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC
- Règlement 373-2018 : MRC - Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC
- Règlement 374-2018 à 383-2018 : MRC - Répartition des quotes-parts de la MRC

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 08 et s'est terminée à 20 h 18.

### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 20 h 18, IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu de lever l'assemblée l'ordre du jour étant épuisé.

Alison Drylie  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

René Pelletier  
Maire

2019-01-12